



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 9 juillet 2015

PUBLICATION DES CALENDRIERS 2015/2016 TOP 14 et PRO D2

La LNR publie les calendriers des TOP 14 et de PRO D2 2015/2016.

Ils sont téléchargeables sur lnr.fr :

TOP 14 : http://www.lnr.fr/sites/default/files/calendrier_top_14_2015-2016.pdf

PRO D2 : http://www.lnr.fr/sites/default/files/calendrier_pro_d2_2015-2016.pdf

Depuis la saison 2014/2015, et afin de pouvoir trouver le meilleur équilibre entre le respect des principes sportifs, les obligations télévisuelles et les souhaits des clubs, le calendrier - tout en conservant une phase aller et une phase retour - n'est plus tenu de respecter une symétrie entre les journées de chacune de ces deux phases.

Les principes sportifs intégrés à l'élaboration du calendrier sont :

- Equilibre entre le nombre de matches à domicile et à l'extérieur pour chaque club sur la phase aller et sur la phase retour,
- 7 journées d'écart au minimum entre un match aller et un match retour, dans le respect des phases aller/retour

Par exemple pour le TOP 14 :

- le match retour d'un match de la 2ème journée peut avoir lieu à compter de la 14ème journée (1^{ère} journée de la phase retour)
- le match retour d'un match de la 11ème journée peut avoir lieu à compter de la 18ème journée (7 journées d'écart)
- Recherche de la plus grande alternance possible de matches à domicile et à l'extérieur d'une journée à l'autre pour chaque club. Ainsi, le nombre de séries de 2 matches consécutifs à domicile ou à l'extérieur a été limité à 4 par club sur l'ensemble de la saison, et est au total en diminution de 38 % en TOP 14 et 16 % en PRO D2 par rapport au calendrier 2014/2015.

La LNR intègre également à la construction du calendrier :

- Les obligations contractuelles vis-à-vis des diffuseurs, qui concernent la programmation des principales « affiches » de la saison.
- Les souhaits des clubs qui peuvent concerner des projets de « délocalisations », des contraintes liées à des travaux de modernisation de leur stade, la concurrence avec d'autres événements, les périodes de déroulement des derbys, ou encore la réalisation d'opérations événementielles exceptionnelles
- La limitation des situations de concurrence lors d'une même journée entre des clubs proches géographiquement (y compris entre des clubs de TOP 14 et PRO D2).

Les calendriers du TOP 14 et de la PRO D2 2015/2016 publiés ce jour constituent ainsi le meilleur équilibre obtenu par la LNR entre ces multiples principes et contraintes.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON

T +33 (0) 1 55 07 87 51

emmanuelle.varron@lnr.fr

